

Relevé de délibérations

Le conseil scientifique de l'École normale supérieure de Lyon, en sa séance plénière du 7 juin 2019, a approuvé :

- Le procès-verbal du conseil scientifique plénier du 28 novembre 2018, sous réserve de quelques corrections de forme modifiées en séance (2 absentions)
- Le procès-verbal du conseil scientifique plénier du 4 avril 2019 (2 abstentions)
- La candidature de Joseph STIGLITZ par le laboratoire d'Economie du GATE au titre de Docteur Honoris Causa pour l'ENS de Lyon
- La candidature de Paul SEYMOUR par le laboratoire de l'Informatique et du Parallélisme au titre de Docteur Honoris Causa pour l'ENS de Lyon
- Les grandes orientations stratégiques contenues dans le document d'orientation stratégique du projet de l'Université Cible (vote à bulletin secret : 16 voix pour, 7 abstentions et 2 voix contre).

Le Président du Conseil Scientifique
Jean-Louis BARRAT

